



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

insertion professionnelle

Question écrite n° 99967

Texte de la question

M. Jacques Le Guen attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la situation des parents de personnes handicapées. Ils peuvent en effet être amenés à cesser leur activité professionnelle pour élever un enfant handicapé. Si l'enfant décède, ces parents n'ont plus aucun revenu et rencontrent des difficultés pour retrouver un emploi. Il apparaît souhaitable de mettre en place, dans le secteur privé, un dispositif d'accompagnement permettant aux parents ayant élevé un enfant handicapé de se réinsérer dans le monde du travail. Il lui demande de bien vouloir lui faire part de son sentiment sur ce sujet, et de lui indiquer les mesures susceptibles d'être prises pour aider ces parents.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Le Guen](#)

Circonscription : Finistère (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99967

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 2011, page 1449

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)